

Sommaire :

- *L'édito du Maire
- *Votre commune sur le Web
- *Mails frauduleux
- * Bibliothèque
- * Population
- * CCAS
- * Familles rurales
- * TCD
- * Comité des fêtes
- * Club informatique
- * Entreprises
- * Élus



L'édito du Maire

Nous sommes en période d'échanges des vœux, et cette année encore, nous ne pourrons pas nous retrouver pour ce moment de convivialité que chacun de vous attendait.

La crise sanitaire est bien là, et le seul conseil est de se protéger, et protéger les autres. Les mots d'ordres restent : Vaccination, pass'vaccinal, gestes barrières, masques, distanciation sociale, gel hydroalcoolique.

Par ce document, moins direct, je vous souhaite avec l'ensemble des élus et des agents communaux, une très bonne année, une bonne santé surtout, beaucoup de joie, pleine réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Nous allons poursuivre la réalisation de quelques projets au cours de cette année 2022, tout en veillant aux finances de la commune.

L'ensemble du Conseil Municipal reste pleinement mobilisé à votre écoute et à votre service.

Meilleurs Vœux 2022 à tous

Contacts : Mairie: 02 54 26 01 61
Ouverture : lundi, mardi, vendredi, de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mercredi, jeudi : fermée au public
Permanence des élus : samedi de 9h30 à 11h30
Téléphone : 06 33 57 51 01
06 71 43 60 69

En raison des mesures sanitaires, le gouvernement imposant le télétravail, les horaires de la mairie changent.

La municipalité communique avec vous par les biais suivants :

Site internet :

<http://www.commune-diors.fr>

<Http://www.facebook.com/communedediors>

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAILS FRAUDULEUX: Message de la Gendarmerie Nationale :

Vous avez reçu un mail intitulé « Convocation en justice » .

Comment déterminer que ce mail est frauduleux ?

Vérifiez l'adresse de l'expéditeur car la gendarmerie et les autres administrations n'utilisent jamais d'adresse « G MAIL ».

Pour aucun délit, il n'existe d'audition par mail (vous recevrez plutôt une convocation à la gendarmerie ou la visite de gendarmes directement chez vous).

La diffusion à des proches, à la presse ou autres est rigoureusement interdite.

D'autres mails de ce genre circulent sur le net. Alors soyez vigilants et renseignez-vous avant toute réponse à ces messages douteux.



BIBLIOTHÈQUE :

Depuis plusieurs mois, la bibliothèque de notre village est en travaux. Nous avons procédé à un rajeunissement des locaux, une saisie informatique des ouvrages existants, un réaménagement des espaces (permettant l'accès aux adultes à mobilité réduite) ainsi qu'un renouvellement des ouvrages disponibles. Des échanges réguliers avec la Bibliothèque Départementale de l'Indre permettront de trouver des documents récents, voire même de les réserver directement depuis leur site pour les recevoir dans notre bibliothèque municipale. Vous pourrez découvrir tous genres de livres : des BD, mangas, romans, polars, classiques, science-fiction, de documentaires sur de nombreux thèmes... Des romans en large vision permettront également aux personnes ayant des difficultés de vue de renouer avec les joies de la lecture. Vous trouverez forcément « chaussure à votre pied ! » alors n'hésitez pas à venir découvrir les nouveautés !



Pour rappel, l'inscription à la bibliothèque municipale est gratuite et vous permet d'emprunter des ouvrages pour une durée de trois semaines.

Pour le moment les horaires d'ouverture au public sont maintenus comme ils l'étaient avant la crise sanitaire, soit le mercredi de 16h à 18h et nous cherchons à augmenter les possibilités d'ouverture afin de satisfaire au plus grand nombre.

Nous envisageons, si la crise sanitaire le permet, une réouverture de la bibliothèque fin janvier/début février. Évidemment le protocole sanitaire sera respecté : port du masque, gel hydroalcoolique et vérification du pass'sanitaire à l'entrée.

Pour ce faire, **nous sommes à la recherche de bénévole(s)** intéressé(s) pour permettre davantage d'ouverture de ce lieu à la population diorsaise. Il suffirait alors, pour cette personne, d'être présente sur le créneau d'ouverture (pour le moment rien n'est encore défini sur les journées et les horaires). Ce bénévole pourra utiliser le logiciel informatique à disposition pour effectuer les emprunts et les retours (très facile d'utilisation !). Nous ne doutons pas que certains habitants soient porteurs d'idées.... Les projets autour de ce lieu pourront donc être menés ensemble.

Si vous êtes intéressés ou vous souhaitez avoir de plus amples informations contacter Claude BRIGAUD (06 60 36 45 53) .

POPULATION :

Le recensement effectué par l'INSEE en 2019 a donné le résultat suivant : Au 1er janvier 2019 la commune de Diors comptait 765 habitants dont 16 dits « population comptée à part » tels que les résidences secondaires, les pensionnaires en EHPAD, les étudiants de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale dans la commune.



CCAS :

Jeudi 17 Mars 2022, Mme FAYEULLE "L'Ancre de Soi" vous propose un après midi détente (massage relaxant sur chaise ergonomique) à la salle des associations de 14 heures à 17 heures.

Pour tous renseignements 06 69 26 11 76

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION FAMILLES RURALES



Les traditionnelles soirées galettes des rois et crêpes se tiendront au sein des différentes activités de l'association (marche, Gym douce ou volontaire) en respectant, bien sûr, les règles sanitaires en vigueur aux dates choisies.

Prévu en début d'année 2021 et finalement annulé, un voyage à Paris avec visite du Palais du Luxembourg et du Panthéon a été programmé le 1^{er} mars 2022.

Le bureau de l'association profite de cette « feuille de chou » pour souhaiter une bonne année 2022 à tous les habitants de Diors.

TC DIORS :

Le Tennis Club de Diors va attaquer l'année 2022 avec un premier trimestre riche en émotions en tout genre.

Dès le samedi 15 janvier la troupe de théâtre du Masque de Sganarelle viendra jouer sur la scène de la salle municipale une pièce de Patricia Levrey intitulée "**Quand la Chine téléphonerait**".

Ce même weekend, le premier d'une belle série de TMC jeunes (Tournois Multi Chance garantissant plusieurs matchs à jouer), aura lieu sur les courts couverts. D'autres suivront pendant les vacances d'hiver et courant mars.

Les adultes ne seront pas en reste avec le traditionnel tournoi senior+ (joueuses et joueurs expérimentés) du 23 janvier au 6 février. Le feutre jaune va chauffer les soirs en semaine et les weekends.

Les adultes auront aussi leur TMC : les dames samedi 5 et dimanche 6 Mars, les hommes le week-end suivant !

Dans le même temps, nos nombreuses équipes ayant participé à la coupe de l'Indre disputeront les phases finales après s'être brillamment qualifiées lors des phases de poules.

N'hésitez pas à consulter notre activité sur la page Facebook du club et à venir soutenir les jeunes pousses (et les moins jeunes).



COMITÉ DES FÊTES :

Avec la participation des enfants de l'école de DIORS, le Comité des Fêtes prévoit l'organisation du Carnaval le **dimanche 03 avril 2022** dans l'après-midi.

CLUB INFORMATIQUE :

Le club informatique est toujours prêt à vous accueillir

Derrière la salle des fêtes de Fourches DIORS

Tous les Mercredis de 18h30/20h30

Initiation Windows 10 et Windows 11 Utilisation du portable et tablette

Réponses aux questions diverses

Possibilité assistance à domicile en fonction de la disponibilité.

Pour tous renseignements contacter Fabrice **06 79 75 11 96**



ENTREPRISES

Si vous désirez figurer dans cette rubrique, contactez la mairie.



Carole JOURDAN vous accueille chez elle pour des massages et des soins effaçant les tensions corporelles et vous amenant au bien-être et à la détente
06 88 45 43 56



KASIKE

Réparation et dépannage d'appareils
ÉLECTROMÉNAGERS



Réparez votre appareil électroménager pour 85€, sans frais cachés.

Kasike prolonge la durée de vie de vos appareils pour un prix unique, comprenant le déplacement à votre domicile, le

diagnostic et le remplacement des pièces défectueuses par nos techniciens expérimentés.

Chaque intervention est garantie 12 mois.

Renseignements au 06 49 25 50 64 ou sur services@kasike.fr

Intervention à domicile
à Châteauroux et Lyon
(dans un rayon de 30km)

☎ 06 49 25 50 64

✉ services@kasike.fr

Pour en savoir plus, scannez le QR code
ou rendez-vous sur kasike.fr



ÉLUS

Jean-Marc VERRHIEST : Pacsé, une fille de 9 ans.

Adjoint chargé des sports, des anciens combattants, membre du CCAS et autres commissions. En activité comme agent de collectivité à la ville de Déols depuis 24 ans. Arrivé à Diors avec mes parents en 1980 à « l'Auberge de Diors », je suis revenu dans la commune il y a 10 ans. J'ai toujours été sportif : course 10 et 20 km et surtout rugby (13 ans en N2 et 2 clubs régionaux en tant que joueur puis président).

Ce sport m'a permis un enrichissement personnel avec des valeurs comme le respect, le combat, l'amitié et l'entraide.

Ce sont des qualités importantes que je mets en œuvre au sein de la municipalité pour être à votre écoute.



*Vous avez des idées, des suggestions, des remarques,
des doléances, des réclamations,
n'hésitez pas, nous sommes à votre écoute...*